



SYNDICAT C.G.T BOSCH REXROTH

Mon statut, Ma convention collective, Mes conquies sociaux

Le gouvernement du président Macron franchit encore de nouvelles étapes. Après la loi travail, il s'en prend aux revenus directs des retraités au travers d'une ponction énorme sur leurs pensions.

Les salariés futurs retraités savent déjà qu'ils vont percevoir moins que ce qu'ils attendaient avec le prélèvement CSG de 1,7% de plus qu'ils vont subir sur leur future pension. Actifs, bientôt retraités, avec les décotes des différentes réformes qu'ont subies nos retraites, ***faites vos comptes aujourd'hui !!!***

Ce gouvernement s'en prend aussi directement au statut des cheminots qui ne s'appliquerait plus aux nouveaux entrants. On n'avait jamais vu une attaque aussi éhontée et frontale contre une profession et des salariés que l'on veut montrer du doigt à l'opinion publique comme des privilégiés.

L'attaque contre le statut des cheminots n'est en réalité que l'arbre qui cache la forêt !!!

Ce dont on parle moins et qui concerne tous les salariés, c'est qu'en ce moment même toutes les conventions collectives, statuts, accords d'entreprises, sont sur le grill dans toutes les branches professionnelles.

Avec l'appui de loi travail, le patronat et les directions des entreprises ont fermement l'intention de s'en prendre aux conquies sociaux de tous les salariés, dans tous les secteurs d'activités.

Nous le voyons d'ailleurs dans notre profession ou une négociation nationale sur notre convention collective s'est ouverte depuis 1 an et demi.

L'UIMM (patronat de la métallurgie) souhaite remettre en cause le statut du salarié métallurgiste en affirmant que l'existant sera révolu et obsolète.

Vous vous en doutez, la réalité est tout autre.

L'objectif patronal est d'utiliser la situation générée par les entreprises qui ont dévoyé le système de classifications, avec comme objectif, le tassement des salaires et l'individualisation des travailleurs.

Il s'agit d'un véritable changement de modèle que l'UIMM veut imposer à tous les salariés de la branche.

Son projet, s'il passait, viendrait mesurer la fonction tenue (le poste) et non plus reconnaître les diplômés et les acquis professionnels.

Dans notre entreprise, la direction est entrain de revoir toutes les fiches de postes et analyses d'emploi ainsi que les cotations (coefficient mini et maxi).

Elle se fait aider par un expert de la métallurgie du Rhône que certains d'entre vous ont pu voir très récemment chez HMI.

Cet expert va nous expliquer que nous sommes trop payés et que nous avons des coefficients trop élevé.

Historiquement chez Rexroth, c'est les salariés qui ont fait évoluer les métiers et de ce fait, évoluer les coefficients et les salaires qui allaient avec.

La direction prône un mode de fonctionnement en PME avec pour maître-mot l'accroissement de la polyvalence.

Cette polyvalence doit être reconnue avec des coefficients et des salaires dignes de ce nom.

Ne laissons pas faire tout et n'importe quoi, en tous cas le syndicat CGT y veillera.

Le 22 mars prochain, la CGT organise une journée d'action nationale pour la défense des statuts des cheminots, de la fonction publique ainsi que de toutes les branches professionnelles.

Pour le département, une manifestation est prévue à 10h30 de la place Bellecour en direction de la préfecture.

Cette journée d'action sera un tremplin dans la construction d'une journée d'action unitaire de grève interprofessionnelle début avril, afin de mettre en échec le patronat et le gouvernement dans son projet de précarisation généralisée du monde du travail.

Soyons donc nombreux et ensemble, gagnons un autre projet de société !!!

Vos élus CGT

Vénissieux, le 20 mars 2018